


DOCUMENT DE TRAVAIL

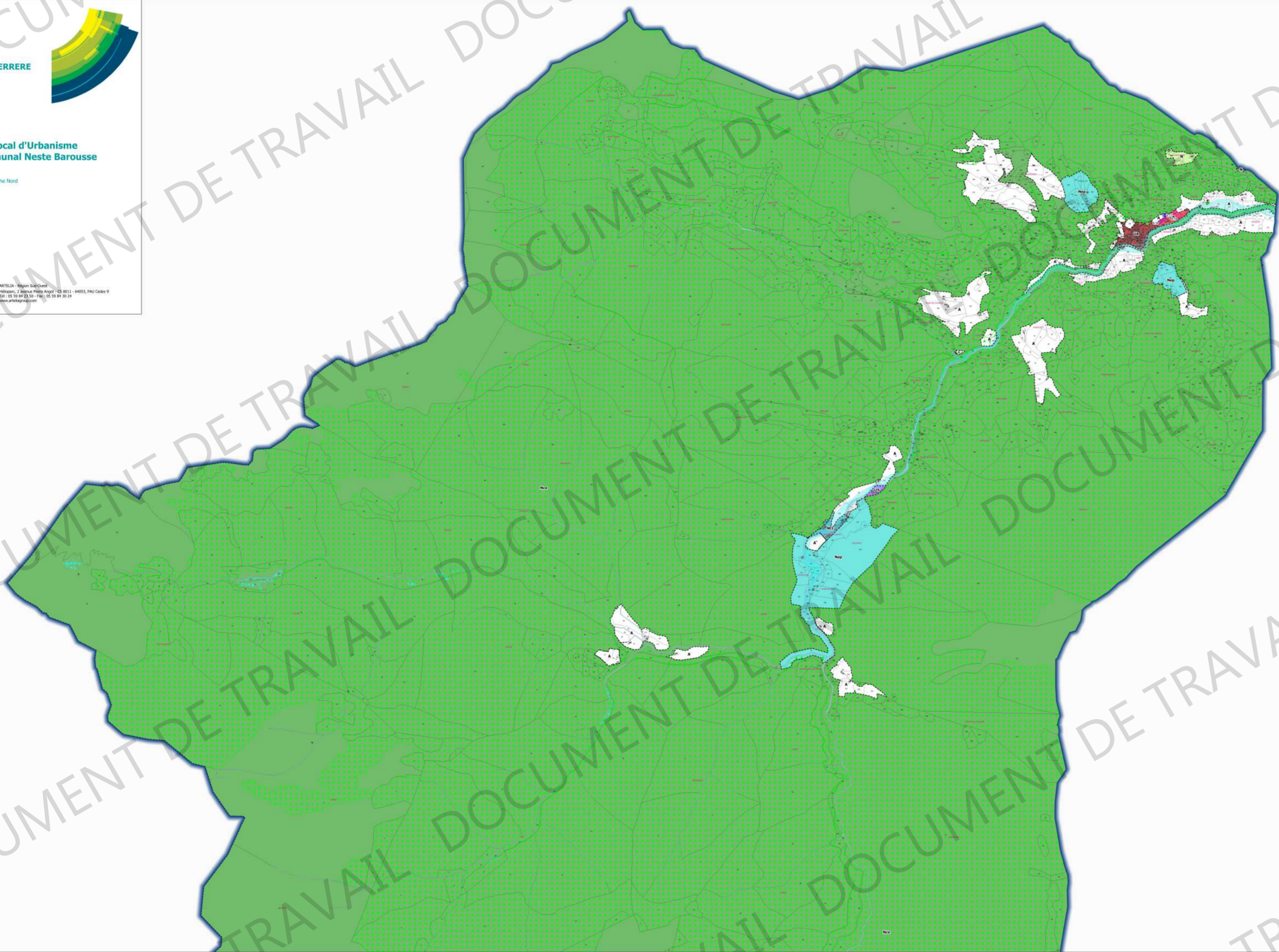
COMMUNE DE FERRERE



**Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal Neste Barousse**

Document de travail - planche Nord
Mai 2025
Echelle 1/7 500
4 30 2005

ARTELIA
Région Occitanie
Nestlé, 2 Avenue Pierre Angot - CS 80211 - 64035, PAU Cedex 9
Tel : 05 59 49 23 91 - Fax : 05 59 91 30 29
www.artelia.com



- Zonage**
- UA : Zone urbaine de centre bourg ancien
 - UA1 : Zone urbaine de centre bourg ancien sur Lacs Barousse et Saint-Laurent-de-Neste
 - UB : Zone urbaine de centre bourg diffus - utilisation d'extension récente
 - UD : Zone urbaine dédiée aux équipements de l'internet et à la colonie de vacances
 - UE : Zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêt coll. ou services publics
 - UG : Groupes de construction isolés
 - UH : Hameaux
 - UI : Zone urbaine à vocation d'activités industrielles, artisanales et commerciales
 - UI1 : Zonés
 - UL : Zone urbaine à vocation de loisirs
 - UR : Zone urbaine dédiée à l'implantation des aires de repos des autoroutes
 - UY : Zone urbaine à vocation d'activités industrielles
 - UZ : Zone urbaine à vocation d'activités commerciales
 - UZ1 : Zone urbaine à vocation d'activités commerciales
 - AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation
 - AU1 : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat - ouverture à l'urbanisation et conditionnée à une modification/revision du PLU
 - AUF : Zone à urbaniser à vocation principale d'activité
 - N : Zone naturelle
 - Ne : Zone naturelle avec préservation des continuités écologiques
 - Na : Activités économiques (artisanales et commerciales, ...) isolées
 - Nc : Zone naturelle de carrière
 - Nd : L'actuelle
 - Ne : Zone naturelle dédiée aux équipements d'intérêt coll. ou services publics
 - Neq : Zone naturelle dédiée au centre équestre
 - Nep : Zone naturelle de préservation de captage d'eau potable
 - Npr : Zone naturelle dédiée aux panneaux photovoltaïques
 - NE1 : Secteurs dédiés aux activités et hébergements touristiques (Gites, chambres d'hôte...)
 - NE2 : Secteurs dédiés aux activités et hébergements touristiques (campings...)
 - NE3 : Secteurs dédiés aux activités touristiques
 - A : Zone agricole
 - Ap : Zone agricole avec espaces paysagers
 - Ace : Zone agricole avec préservation des continuités écologiques
- ZONE PP10N**
- route
 - blanc
 - jaune
- Prescriptions**
- Zonage inondable (AZI)
 - Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du CU
 - Zone humide à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Éléments de paysage à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
 - Patrimoine paysager à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
 - Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU - relief
 - Éléments de paysage à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
 - Éléments de paysage à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Changement de destination au titre de l'article L.151-11,2° du CU

Potentielle / corso espace Barousse
Dont course
Extension

Liste des emplacements réservés		
numéro	Destination	Relevances
1 Fer	Espace public	Commune de Ferrere

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Neste Barousse

Document de travail : planche Sud
Mai 2025
Echelle 1/7 500
4 36 2605

ARTELIA
Parcelles & Structures

ARTELIA - Région Sud-Ouest
Hélioparc 2 Avenue Pierre Arger - CS 80111 - 64603, PAU Cedex 9
Tél : 05 58 86 22 36 - Fax : 05 58 86 92 24
www.arteliagroup.com

- Zonage**
- UA : Zone urbaine de centre bourg ancien
 - UA1 : Zone urbaine de centre bourg ancien sur Loures-Barousse et Saint-Laurent-de-Neste
 - UA2 : Zone urbaine de centre bourg diffus - urbanisation d'extension récente
 - UD : Zone urbaine dédiée aux équipements de l'habitat et à la colonie de vacances
 - UE : Zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêts coll. ou services publics
 - Ug : Groupe de construction isolées
 - Uh : Hameau
 - Uj : Jardin
 - UL : Zone urbaine à vocation de loisirs
 - UY : Zone urbaine à vocation d'activités industrielles, artisanales et commerciales
 - UZ : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales
 - AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation
 - CU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat (couverture à l'urbanisation est conditionnée à une modification/révision du PLU)
 - ALU : Zone à urbaniser à vocation d'activités industrielles, artisanales et commerciales
 - N : Zone naturelle
 - Nae : Zone naturelle avec préservation des continuités écologiques
 - Nas : Activités géométriques (artisanales et commerciales, ...) isolées
 - Nc : Zone naturelle de caractère
 - Nde : Déchetterie
 - Nie : Zone naturelle dédiée aux équipements d'intérêts coll. ou services publics
 - Niq : Zone naturelle dédiée au centre équestre
 - Nip : Zone naturelle de préservation de captage d'eau potable
 - Npv : Zone naturelle dédiée aux panneaux photovoltaïques
 - N21 : Secteurs dédiés aux activités et hébergements touristiques (Gite, chambre d'hôte, ...)
 - N22 : Secteurs dédiés aux activités et hébergements touristiques (camping, ...)
 - N23 : Secteurs dédiés aux activités touristiques
 - A : Zone agricole
 - Ap : Zone agricole avec enjeux paysagers
 - Anc : Zone agricole avec préservation des continuités écologiques
- ZONE PPNH**
- rouge
 - bleu
 - jaune
- Prescriptions**
- Zone inondable (AZI)
 - Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du CU
 - Zone humide à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Éléments de paysages à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
 - Patrimoine paysager à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
 - Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU : muret
 - Éléments de paysages à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
 - Éléments de paysages à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Changement de destination au titre de l'article L.151-11, 2° du CU

Liste des emplacements réservés

Numéro	Désignation	Bénéficiaire
1-Fer	Espace public	Commune de Ferrere

Potential / corso espace Barousse
Bent creuse
Division
Extension

